

Webinaire CAQES : Evaluation 2024 des indicateurs régionaux sur e-CARS

28 et 30 janvier 2025

13h – 14h30



Bienvenue,

Voici les consignes du Webinaire :

- 1) Au regard du nombre de participants, merci d'éteindre vos micros et de couper vos caméras.
- 2) A la fin de la présentation, un temps d'échange est prévu pour nous poser vos questions. Pour ce faire, écrivez votre question dans le chat en bas à droite de votre écran et nous vous donnerons la parole.

La présentation débutera à 13h00

Ordre du jour

- **1 – Rappel du cadre général du CAQES 2022-2026**
- **2 – Calendrier**
- **3 – Éléments à renseigner dans e-CARS**
- **4 – Présentation de la plateforme e-CARS**
- **5 – Volet produits de santé**
- **6 – Volet pertinence**
- **7 – En résumé / Evaluation 2024 des indicateurs régionaux du CAQES**

1. Rappel du cadre général du CAQES 2022-2026

- Favoriser la **pertinence et l'efficacité des prescriptions et des parcours** pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients

Objectifs



- Contrat concerne uniquement les **établissements ciblés** sur les indicateurs nationaux et/ou régionaux
- **Il n'y a plus de volet « obligatoire »**

Etablissements concernés



- **CAQES 2022-2026**
- **Avenant 2023** qui a fixé les cibles 2023/2024 pour l'Entretien Pharm et modifié l'indicateur HAD
- **Avenant 2024** : ajout des thématiques BPCO et IC à l'indicateur Parcours de soins et fixation des cibles de l'indicateur HAD.
- **Avenant 2025** : Prorogation des contrats CAQES **jusqu'au 31 décembre 2026**

Durée



- Volet Produits de santé
- Volet Pertinence
- Volet Organisation des soins
- 15 indicateurs maximum au total répartis dans les 3 volets
- Indicateurs nationaux et régionaux

Contrat organisé en 3 volets



- **Intéressement pour les indicateurs nationaux** : 20% à 30 % des économies générées
- **Intéressement pour les indicateurs régionaux** : Déterminé à partir d'une enveloppe FIR – **Changement en 2025**
- **Aucune sanction financière** - non atteinte des objectifs

2 types d'intéressement



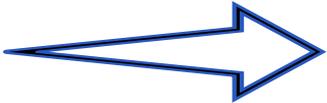
1. Focus : Financement CAQES

- **Intéressement pour les indicateurs nationaux** : 20% à 30 % des économies générées
- **Intéressement pour les indicateurs régionaux** : Déterminé à partir d'une enveloppe FIR – **Aucune sanction financière** - non atteinte des objectifs

2 types d'intéressement



Initialement : Financement du CAQES sur le Fond d'intervention régional (FIR)



A compter du 1^{er} janvier 2025 : Financement sur les objectifs de santé publique

Les intéressements CAQES sont versés sous la forme de dotations de financement relatives à des objectifs territoriaux et nationaux de santé publique mentionnées à **l'article L162-22-4 du code de la sécurité sociale**.

Attente de précisions sur l'application de cet article au CAQES

1. Rappel du cadre général du CAQES 2022-2026

- Favoriser la **pertinence et l'efficacité des prescriptions et des parcours** pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients

Objectifs



- Contrat concerne uniquement les **établissements ciblés** sur les indicateurs nationaux et/ou régionaux
- **Il n'y a plus de volet « obligatoire »**

Etablissements concernés



- **CAQES 2022-2026**
- **Avenant 2023** qui a fixé les cibles 2023/2024 pour l'Entretien Pharm et modifié l'indicateur HAD
- **Avenant 2024** : ajout des thématiques BPCO et IC à l'indicateur Parcours de soins et fixation des cibles de l'indicateur HAD.
- **Avenant 2025** : Prorogation des contrats CAQES **jusqu'au 31 décembre 2026**

Durée



- Volet Produits de santé
- Volet Pertinence
- Volet Organisation des soins
- 15 indicateurs maximum au total répartis dans les 3 volets
- Indicateurs nationaux et régionaux

Contrat organisé en 3 volets



- **Intéressement pour les indicateurs nationaux** : 20% à 30 % des économies générées
- **Intéressement pour les indicateurs régionaux** : Déterminé à partir d'une enveloppe FIR – **Changement en 2025**
- **Aucune sanction financière** - non atteinte des objectifs

2 types d'intéressement



- En cas de **refus de signature**, possibilité de sanction financière prononcée par le DG ARS correspondant à 1% du montant reçu de l'Assurance maladie

Contractualisation obligatoire



2. Calendrier : Evaluation de l'année 2024 en 2025

Volet produits de santé

**3 février au 10 février
2025**

Ouverture de la plateforme
e-CARS pour la pré-
campagne.

Validation/actualisation des
données identification:
nombre de lits et SI

Ensemble des volets

18 avril 2025

**Date limite de l'auto-
évaluation sur e-CARS**

Complétude des indicateurs
et dépôts des pièces
justificatives demandées (cf
slide suivante)

Juillet 2025

Envoi du rapport
d'évaluation aux
établissements et
ouverture de la
première période
contradictoire



Auto-évaluation par les ES

Evaluation par
ARS/AM/OMEDIT

3. Éléments à renseigner dans e-CARS par l'établissement de santé

Produits de santé

2023

2024

Pertinence

2023

2024

Organisation des soins

2023

2024

- **Pré-campagne :**
 - Validation ou modification des données identification (nbre de lits et SI) par l'ES.
 - Les données N-1 (2022) sont pré-renseignées dans e-CARS
- **Auto-évaluation :**
 - Résultats 2023 à renseigner dans e-CARS pour chaque indicateur par l'ES. Dépôt des pièces justificatives et commentaire dans e-CARS au niveau de chaque indicateur concerné.

- **Pré-campagne :**
 - Validation ou modification des données identification (nbre de lits et SI) par l'ES.
 - Les données N-1 (2023) sont pré-renseignées dans e-CARS
- **Auto-évaluation :**
 - Résultats 2024 à renseigner dans e-CARS pour chaque indicateur par l'ES. Dépôt des pièces justificatives et commentaire dans e-CARS au niveau de chaque indicateur concerné.

- **HAD :**
Dépôt sur e-CARS du fichier d'évaluation transmis à l'ES par mail.
- **Parcours – post AVC :**
Renseignement mixte : ES – CPAM
- **Complément ind. Nat. IC :**
Renseignement mixte : ES – CPAM

- **HAD :**
- **Parcours – post AVC :**
- **Parcours – IC :**
Renseignement mixte : ES
- AM
- **Parcours - BPCO :**
Renseignement mixte : ES
- CPAM
- **Complément ind. Nat. IC :**
Renseignement mixte : ES
- CPAM

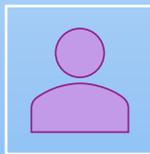
Transport / Chir. Ambu : **Complétés par l'ARS et l'AM dans e-CARS**

SIMPLIFICATION ET CENTRALISATION DES DONNEES

la transmission des données se réalise sur e-CARS et non plus par mail

4. Présentation e-CARS

Cindy PERRICHET
Référente nationale
e-CARS



Connexion
au compte e-CARS



Interface e-CARS
Évaluation contrat

5. Les indicateurs du volet Produits de santé du CAQES 2022-2026

3 indicateurs nationaux

PHEV IPP

*PHEV
Ezétimibe et
associations*

PHEV
Perfadom

PHEV
Pansements

Ciblage des établissements / national

35 ES (48 EG) ciblés pour 1 à 3 indicateurs

2 indicateurs régionaux

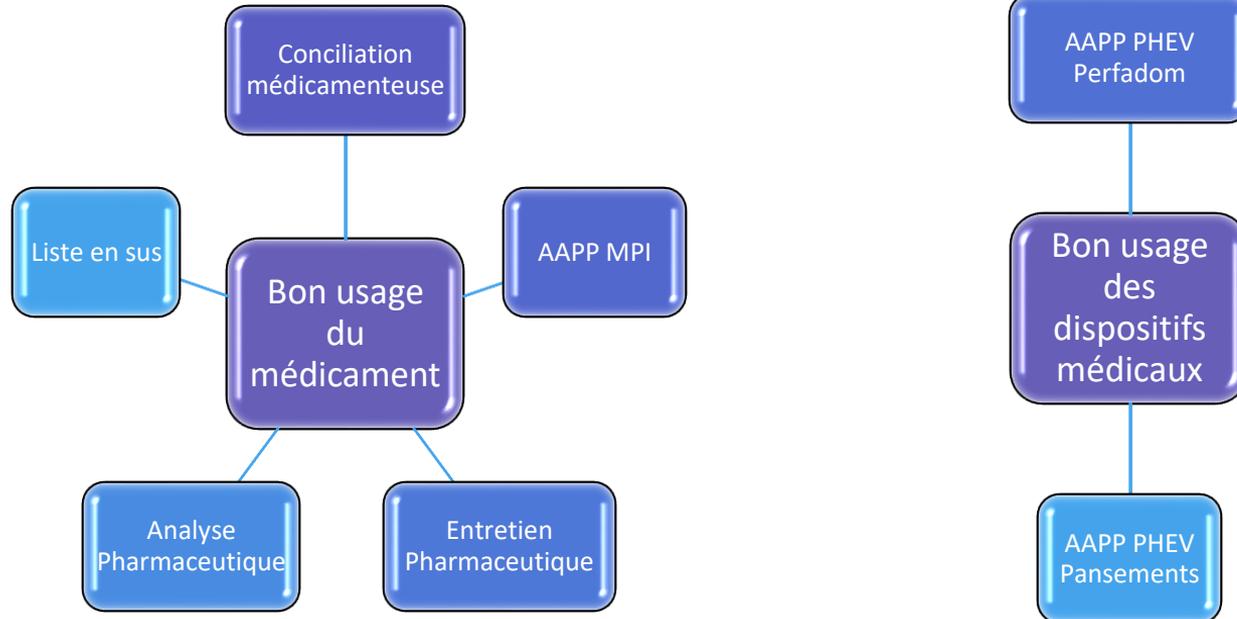
Bon usage du
médicament
(5 sous-indicateurs)

Bon usage des
dispositifs médicaux
(2 sous-indicateurs)

Ciblage des établissements / régional

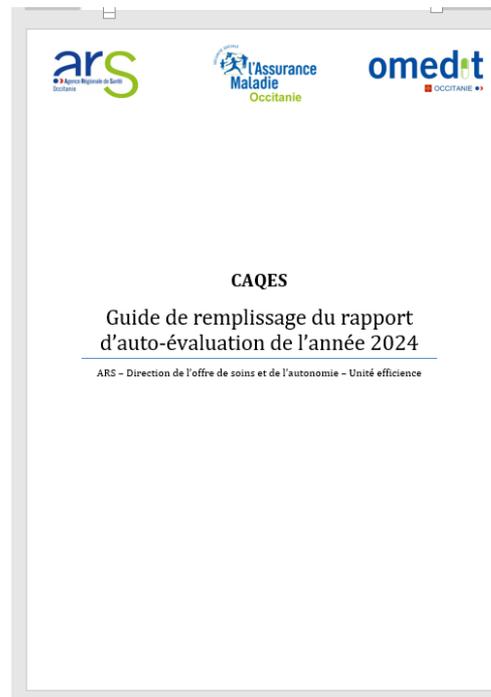
63 ES ciblés pour au maximum 7 sous-indicateurs

5. Les indicateurs régionaux du volet Produits de santé du CAQES 2022-2026



5. Les indicateurs régionaux du volet Produits de santé du CAQES 2022-2026

- Pré-campagne (3 au 10 février)
 - Spécifique au volet Produits de santé
 - Objectif => valider les données de la partie « Identification »
- **Nombre de lits (installés) par catégorie (SMR, PSY...)**
 - ✓ Si ce nombre de lits a varié au cours de l'année, indiquez la dernière situation au 31.12.24.
 - ✓ La catégorie « MCO autres » correspond aux lits de MCO hors lits de Réanimation, Surveillance continue, UHCD et Néonatalogie.
- **Système d'information**
 - ✓ Si votre établissement a changé de système d'information au cours de l'année, indiquez la dernière solution logicielle déployée et précisez en commentaire la période de bascule.
- Campagne d'auto-évaluation (3 mars au 18 avril)



5. Evaluation 2024 des indicateurs régionaux du volet PDS

↘ Indicateur Conciliation médicamenteuse

Cible 2024

- Cible ES personnalisée 2024

Périmètre d'analyse

- Entrée = 1 patient concilié / Sortie = 1 patient concilié / Entrée + Sortie = 2 patients conciliés

Période d'évaluation

- Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Éléments de preuve

- Trame Éléments de preuve Conciliation médicamenteuse disponible sur le *site internet de l'ARS*

5. Evaluation 2024 des indicateurs régionaux du volet PDS

↘ Indicateur Analyse Pharmaceutique

Cible 2024

- 100% des lits de l'établissement bénéficiant d'une analyse pharmaceutique de niveau 2 ou 3 (Hors lits de réanimation, SC, UHCD et Néonatalogie)

Attendus

- Cf. Guide de remplissage
- Niveau d'analyse selon SFPC / Exhaustivité / Fréquence / Temporalité / Traçabilité

Périmètre d'analyse

- Comment comptabiliser l'analyse pharmaceutique :
Lits en Niveau 1 + Lits en Niveau 2 + Lits en Niveau 3 = Totalité des lits de mon établissement bénéficiant d'une analyse pharmaceutique
- Il s'agit bien d'un indicateur en nombre de lits, et non pas en nombre d'analyses.

Période d'évaluation

- Situation au 31 décembre 2024

5. Evaluation 2024 des indicateurs régionaux du volet PDS

/!\ les modifications de parcours contractualisées dans l'avenant 2025 / 2026 n'apparaîtront pas dans l'auto-évaluation 2024

↘ Indicateur Entretien Pharmaceutique

Cible 2024

- Cible(s) ES personnalisée(s) 2024 pour « Parcours chimio VO » et/ou « Parcours autres domaines »

Périmètre d'analyse

- Entretiens pharmaceutiques réalisés en HDJ au cours d'une prise en charge pluridisciplinaire (préconisation)
- Possibilité de valoriser des entretiens pharmaceutiques réalisés dans un parcours non prévu au contrat
- Les entretiens pharmaceutiques réalisés au cours des conciliations médicamenteuses d'entrée et de sortie ne sont pas pris en compte au titre de cet indicateur puisque valorisés dans l'indicateur régional « Conciliation médicamenteuse »

Période d'évaluation

- 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

5. Evaluation 2024 des indicateurs régionaux du volet PDS

↘ Indicateur AAPP médicaments potentiellement inappropriés chez la personne âgée

Cible 2024

- Réalisation et suivi de l'AAPP régionale « MPI chez la personne âgée »

Périmètre d'analyse

- Selon la méthodologie régionale construite par l'OMEDIT Occitanie

2ème tour d'audit

- Renseignement direct sur la plateforme **SPHINX** (envoi lien personnalisé par l'OMEDIT Occitanie)

Éléments de preuve

- Fournir l'analyse du comparatif des résultats 2024/2022 et le plan d'actions actualisé (trame disponible sur le site internet de l'ARS)

5. Evaluation 2024 des indicateurs régionaux du volet PDS

↘ Indicateur Suivi des indications des molécules onéreuses de la liste en sus

Cible 2024

- Recueil des indications des prescriptions des médicaments hors GHS

Attendus

- Exhaustivité quantitative et qualitative (cohérence avec ePMSI et références bibliographiques pour le hors référentiels)

Période d'évaluation

- Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Éléments de preuve

- Fichier Excel OMEDIT Occitanie à télécharger sur la plateforme [SPHINX](#) (lien dans le guide de remplissage- téléchargeable à partir de fin février)

5. Evaluation 2024 des indicateurs régionaux du volet PDS

↘ Indicateurs AAPP Perfadom et AAPP Pansements

Cible 2024

- Réalisation et suivi de l'AAPP régionale PHEV Perfusion à domicile / PHEV Pansements

Périmètre d'analyse

- Selon la méthodologie régionale construite par l'OMEDIT Occitanie

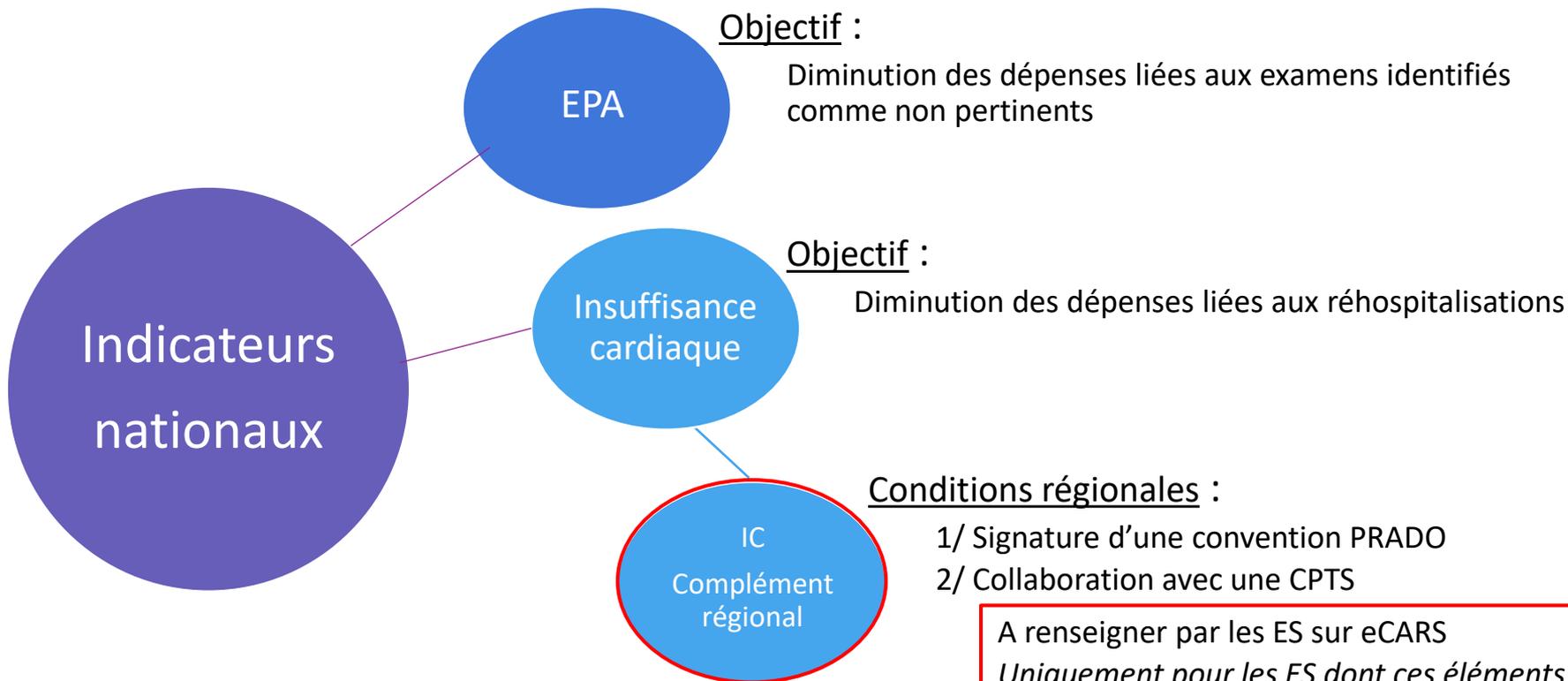
2ème tour d'audit

- Renseignement direct sur la plateforme SPHINX (lien personnalisé envoyé par l'OMEDIT)

Éléments de preuve

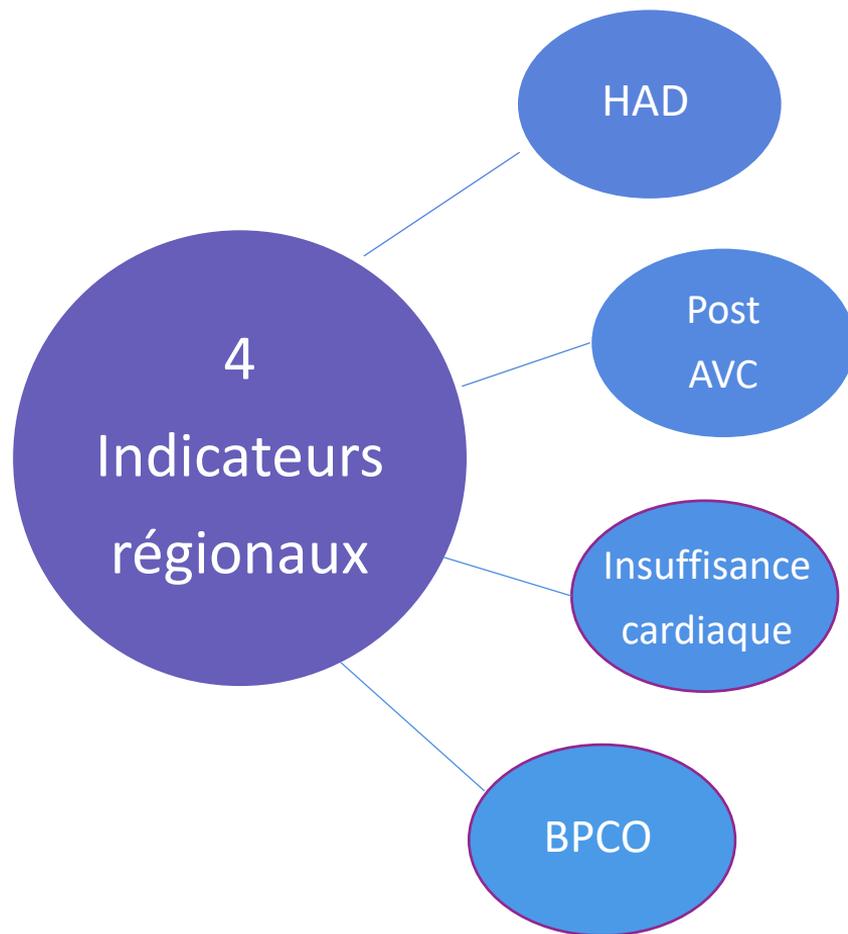
- Fournir l'analyse du comparatif des résultats 2024/2022 et le plan d'actions actualisé (trame disponible sur le site internet de l'ARS)

6. Indicateurs Pertinence 2024



A renseigner par les ES sur eCARS
Uniquement pour les ES dont ces éléments n'ont pas été validés lors de l'évaluation CAQES 2023

6. Indicateurs Pertinence 2024



6. Indicateurs Pertinence 2024 : HAD

Objectif : développer les Traitements Médicamenteux Systémiques du Cancer (TMSC) à domicile

Les documents à transmettre via eCARS :

1) Etat des lieux 2022-2023 (*Indicateur = Transmission Oui/Non*)

Uniquement pour les établissements n'ayant pas transmis ces données lors de l'évaluation CAQES 2023

2) Données exhaustives d'activité 2024 (*Indicateur = Transmission Oui/Non*)

Fichier Excel à déposer sur eCars

3) Procédures (*Indicateur = Transmission Oui/Non*)

Mise à jour des procédures transmise sur le CAQES 2023

4) Protocoles (*Indicateur = Transmission Oui/Non*)

Nouveaux protocoles mis en œuvre

5) Conventions (*Indicateur = Transmission Oui/Non*)

Uniquement pour les établissements n'ayant pas de PUI et n'ayant pas signé de convention lors de l'évaluation CAQES 2023

Indicateur d'activité :

1) Mise en place ou développement de l'activité

Renseignement par l'ARS

6. Indicateurs Pertinence 2024 : Post AVC

Objectif : Améliorer le parcours des patients post AVC lors du retour à domicile

Indicateurs :

1) Signature d'une convention PRADO

Uniquement pour les établissements n'ayant pas signé de convention lors de l'évaluation CAQES 2023
Donnée à renseigner (Oui / Non) + dépôt des documents de preuve

2) Taux d'inclusion dans le PRADO

Donnée renseignée par l'AM

3) Signature d'une convention avec une CPTS (Bonus sur la durée du CAQES)

Uniquement pour les établissements n'ayant pas encore bénéficié du bonus
Donnée à renseigner (Oui / Non) + dépôt des documents de preuve

6. Indicateurs Pertinence 2024 : IC

Objectif : Favoriser les respects des recommandations de la HAS post hospitalisation IC

Indicateurs :

- 1) Augmentation du taux de patients ayant consulté un généraliste dans 14 jours suivant la sortie d'hospitalisation

Donnée renseignée par l'AM

- 2) Augmentation du taux de patients ayant consulté un cardiologue dans les 2 mois suivant la sortie d'hospitalisation

Donnée renseignée par l'AM

- 3) Mise en place d'un plan d'actions (*Indicateur = Transmission Oui/Non*)

Fichier à déposer sur eCars

6. Indicateurs Pertinence 2024 : BPCO

Objectif : Favoriser les respects des recommandations de la HAS post hospitalisation BPCO

Indicateurs :

1) Diminution du taux de réhospitalisation

Donnée renseignée par l'AM

2) Augmentation du taux de patients ayant consulté un généraliste dans 14 jours suivant la sortie d'hospitalisation

Donnée renseignée par l'AM

3) Augmentation du taux de patients ayant consulté un pneumologue dans les 3 mois suivant la sortie d'hospitalisation

Donnée renseignée par l'AM

4) Mise en place d'un plan d'actions (*Indicateur = Transmission Oui/Non*)

Fichier à déposer sur eCars

7. En résumé / Evaluation 2024 des indicateurs régionaux du CAQES

↳ Où trouver les informations / documents



→ Après le Webinaire

- Envoi présentation + Notice utilisation eCARS



→ Mi-février

- Envoi du guide de remplissage du volet produits de santé



→ 3 mars 2025

- Information ouverture campagne auto-évaluations, tous volets
- Notice utilisation eCARS

→ Site ARS Occitanie: [CAQES](#)

- En cours de mise à jour

7. En résumé / Evaluation 2024 des indicateurs régionaux du CAQES

↳ Modalité d'évaluation

→ eCARS

→ Dates de saisie :

- De la pré-campagne du volet produits de santé : **du 3 au 10 février 2025**
- De l'auto-évaluation tous volets : **3 mars au 18 avril 2025**



→ Identifiant de connexion et mode opératoire e-CARS : **mail de l'ARS le 13 janvier 2025**

7. En résumé / Evaluation 2024 des indicateurs régionaux du CAQES

↘ Pour vous aider :

Pour tout **problème technique** (Pb d'accès, message d'erreur...) et/ou d'utilisation de la plateforme e-CARS :

- Envoyer un mail au support e-CARS en indiquant bien le problème rencontré, le contrat concerné, l'identifiant de connexion à la plateforme utilisé et un numéro de téléphone sur lequel vous pouvez être rappelé : ars-ecars@ars.sante.fr
- Appeler directement l'équipe support : **07.61.92.29.71**

↘ Pour une demande d'identifiant e-CARS:

Mail à l'adresse ars-oc-duajiq-qualite@ars.sante.fr en précisant : la civilité, le nom/prénom, la fonction, l'adresse mail et l'établissement.

Pour joindre l'OMEDIT Occitanie :



omedit.secretariat@chu-toulouse.fr

Site Nîmes

Site Toulouse



04 – 66 – 68 – 31 - 04

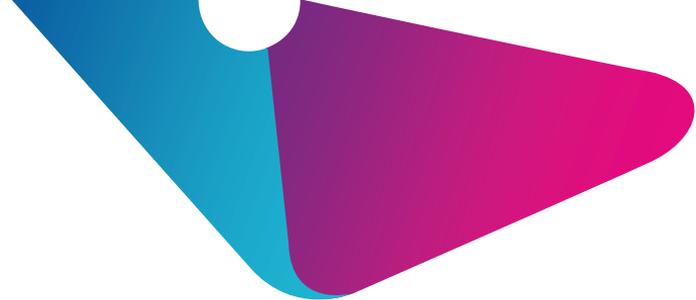
05 – 61 – 32 – 26 - 39



<https://omedit-mip.jimdofree.com/>

8. Questions / échanges





Merci de votre attention